

Séance du 28 avril 2026

Le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle communale de Saint-Germain-le-Châtelet, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc ANDERHUEBER, Président.

Nombre de conseillers

En exercice : 42
Présents : 32
Absents : 10
dont suppléés : 2
dont représentés : 3
Votes pour : 37
Votes contre : 0
Abstention : 0
Suffrages exprimés : 37

Date de la convocation

15/04/2026

Date de publication

05/05/2026

Titulaires présents : J-L. ANDERHUEBER, M. BOURGEOIS, J-P. BRINGARD, L. BROS-ZELLER, C. CANAL, J. CHIPAUX, P. CLAVEY, C. CODDET, V. DECOMBE, V. FRESET, P. GROSS, P-Y. GUÉRO, P. GUIGON, E. HOTZ, J. KARLÉ, P. LABEUCHE, P. LACREUSE, M. LEGUILLON, P. MIESCH, F. MÓNCHABLON, H. NALCACI, C. O'KEEFFE, V. ORIAT-BELOT, C. PARTY, R. PERRADIN, A-S. PEUREUX-DEMANGELLE, P. PLAISANCE, N. POUILLET, J-L. SALORT, G. TRAVERS, E. WEISS, A. ZIEGLER

Membres suppléants avec voix délibérative : C. DEPORTE, J. MARTINEZ

Pouvoirs : C. RAFAEL à J-L. ANDERHUEBER, J. GROSCLAUDE à P. LACREUSE, L. PISCHOFF à J-L. SALORT

Secrétaire de séance : J. CHIPAUX

Délibération n° 036-2026

Objet : Finances - règlement budgétaire et financier

Vu

- le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L5217-10-8 et L1612-30,

Considérant

- que les EPCI doivent se doter d'un règlement budgétaire et financier,
- le renouvellement de l'assemblée communautaire intervenu le 14 avril 2026,
- la nécessité d'établir un règlement budgétaire et financier, avant le vote de la première délibération budgétaire qui suit le renouvellement du conseil communautaire,

Monsieur le Président propose d'adopter le règlement budgétaire et financier préalablement mis à disposition des conseillers communautaires.

Le conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOpte le règlement budgétaire et financier tel que proposé et annexé à la présente délibération.

Visa préfectoral

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.


Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Luc ANDERHUEBER

Le secrétaire de séance,



Jacky CHIPAUX